



Portrait
Michel
Crosson
Un fabuleux
destin

Actualités
La Toussaint
dans
le cycle
des saisons



Formation
Rome,
mode
d'emploi

Réflexion
Qu'est-ce qui fait
bouger l'école ?

Culture
Chanson
Presse
Livres
Multimédia

www.scolanet.org

Enseignement catholique

ACTUALITÉS

Numéro 287, octobre 2004, 4,50 €



Assises 2^e phase



DOSSIER

Relire le quotidien et s'engager

Éditorial

Le grand rendez-vous 5

Actualités

Enseignement catholique 7

Éducation 16

Religion 18

Revues Express/Agenda/BO 22

Portrait

Michel Crosson
Un fabuleux destin 36

■ Père de famille, veuf, fondateur d'une fraternité dont il sera prêtre, une carrière d'inspecteur d'académie, vingt années en Guyane dont deux comme directeur diocésain, ce malicieux aime brouiller les pistes.

Initiatives

Primaire
Les mots pour le plaisir 38

■ En écrivant en commun un roman à clefs, les élèves du cycle 3 du réseau de l'enseignement primaire de Laval (Mayenne) ont découvert le patrimoine historique de leur cité et, performance non négligeable, le plaisir de la lecture et de l'écriture.

Primaire
Quand les élèves font leur cirque 40

■ L'école Saint-Maurille, aux Ponts-de-Cé (Maine-et-Loire), a accueilli un cirque-école pendant plus de trois semaines.

Gestion

En entreprise,
des stages très encadrés 42

■ Par dizaines de milliers, des élèves, de la quatrième au BTS, s'immergent chaque année dans le monde de l'entreprise. Les conventions de stage s'étoffent, pour leur garantir le meilleur cadre pédagogique.

Formation

Rome, mode d'emploi 44

Organisées à la fin du mois d'août dernier à Rome par le Centre pastoral d'accueil que préside monseigneur Cloupet, les dixièmes Semaines universitaires avaient pour thème « Rome à bras-le-corps ».

Dossier

Relire le quotidien et s'engager 24



Depuis la fin du mois d'août dernier, l'enseignement catholique est entré dans une nouvelle étape de ses assises. Les établissements, comme les diocèses, vivent au rythme des initiatives, des rencontres et des échanges. Avant les temps forts des 3 et 4 décembre prochain, *Enseignement catholique actualités* revient sur l'ensemble d'une démarche que chaque membre de nos communautés éducatives est invité à « vivre avec une intensité particulière ». Réflexions et comptes rendus d'actions se partagent les pages de notre dossier. Sans oublier les renseignements pratiques, avec notamment un « Mémento » destiné aux chefs d'établissement.

Paroles d'élèves

La relation à l'autre, une question d'attitude 48

■ Nouvelle visite à l'école Sainte-Thérèse-d'Avila, à Marseille. Quelques semaines après la rentrée, des élèves de CE2, CM1 et CM2 se sont réunis pour évoquer ensemble leur expérience des relations humaines. Attention à l'autre, communication, confiance, respect et pardon. Amitié.

Enquête

Mineurs en prison : vers un possible ailleurs 50

■ Enseigner en prison, dans les quartiers de mineurs, oblige à un véritable engagement. Comment amener des jeunes souvent très déstructurés, en rupture avec l'institution scolaire, à renouer avec l'apprentissage ? Impressions et points de vue.

Réflexion

Qu'est-ce qui fait bouger l'école ? 54

■ Si les choses bougent – et peuvent bouger encore – à l'école, c'est essentiellement du fait des enseignants, des chefs d'établissement, des cadres d'éducation... C'est ce que mettent en évidence les auteurs de *Tant qu'il y aura des élèves* et d'*Enquête sur les nouveaux enseignants*.

Situer le religieux dans l'histoire et la géographie 56

■ L'histoire et la géographie sont des disciplines constamment confrontées à la question du religieux. Cette confrontation n'est pas nouvelle mais devient de plus en plus sensible. D'une part, depuis les rapports Joutard et Debray, un nouveau regard est porté sur le fait religieux. D'autre part, l'actualité amène quotidiennement à prendre connaissance d'événements dans lesquels la religion est impliquée.

Culture

Chanson ■ La Bibliothèque nationale de France retrace, le temps d'une exposition, cent ans de chanson française. 58

Presse ■ *Muze*, le dernier-né de Bayard Presse, s'adresse aux filles de 16 à 25 ans qui aiment la mode un peu, le ciné, la musique, la photo beaucoup, et les livres passionnément. 60

Livres ■ Une sélection de quinze titres. 62

Multimédia ■ CD, DVD et télévision. 68

Ce numéro comporte un encart jeté *La Croix*.

Les grands partenaires de l'enseignement catholique

Aplon



L'INSTRUMENT AU SERVICE DES RELATIONS HUMAINES



COURS LEGENDRE



MUTUELLE Saint-Christophe ASSURANCES



Le grand rendez-vous

➔ À la suite de ses assises de 1993, l'enseignement catholique, en publiant le document « Donner du sens à l'école », répondait à la question : l'école pour quoi ?

Les assises lancées en l'an 2000, en invitant à penser l'établissement scolaire autrement, répondaient à la question : l'école comment ? La matinée du 1^{er} décembre 2001 à l'Unesco avait marqué les esprits par l'audace des résolutions annoncées pour mieux répondre aux nouveaux défis éducatifs. Mais loin de fermer un chantier, nous avons alors ouvert une mise en œuvre, une continuité, un approfondissement.

En effet, pour prolonger cette démarche d'assises, nous avons invité toutes les communautés éducatives à se poser une troisième question : l'école pour qui ? Ou, en d'autres termes : quel sens de la personne nos choix pédagogiques et éducatifs quotidiens révèlent-ils ? Cette question n'est pas théorique ; elle interroge nos pratiques à l'aune de la cohérence entre le discours chrétien sur la personne et la réalité vécue dans les relations entre les personnes au sein de l'établissement.

Cette deuxième phase des assises de l'an 2000 est donc centrée sur la communauté éducative. C'est pourquoi, le vendredi 3 décembre 2004, nous n'invitons pas à une journée pédagogique mais à une « journée des communautés éducatives », avec la présence de tous les partenaires. Nous invitons surtout à ne pas en rester à des constats mais à prendre des engagements concrets pour faire grandir chaque personne.

Le samedi 4 décembre 2004, ces engagements seront repris par des rassemblements diocésains. Et en fin de matinée des engagements nationaux seront annoncés.

Le grand rendez-vous approche... Nous ne le réussissons qu'ensemble. Merci d'y prendre toute votre part.



D.R.

Paul Malartre
Secrétaire général
de l'enseignement catholique

« Le 3 décembre 2004, nous n'invitons pas à une journée pédagogique mais à une "journée des communautés éducatives". »

Enseignement catholique
ACTUALITÉS

Publication officielle du Secrétariat général de l'enseignement catholique / AGICEC

■ Directeur de la publication > Paul Malartre ■ Rédacteur en chef > Gilles du Retail ■ Rédacteur en chef adjoint > Sylvie Horguelin ■ Ont participé à la rédaction de ce numéro > Jean-Louis Berger-Bordes, Sophie Bizouard, Élisabeth du Closel, Père Hugues

Derycke, Yvon Garel, Véronique Glineur, Bruno Grelon, José Guillemain, Françoise Ladouès, Yves Mariani, Mathilde Raive, Olivia Verdier ■ Édition > Marie-Françoise Comte, Dominique Wasmer (rédacteurs-gra-
phistes), René Troin (secrétaire de rédaction) ■ Conception graphique > Pro Public ■ Diffusion et publicité > Inès de Saint-Germain, Jean-Noël Ravolet et Géraldine Brouillet (commandes) ■ Rédac-
tion, administration et abonnements > 277 rue Saint-Jacques, 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 75. Fax. : 01 46 34 72 79 ■ E-mail > eca@scolanet.org ■ Abonnement > 45 €/an ■ Numéro
de commission paritaire > 0707 G 79858 ■ Imprimeur > Vincent, 26 avenue Charles-Bedaux, BP 4229, 37042 Tours Cedex 1.

« Il va falloir discuter »

Des classes saturées, des milliers d'élèves sur liste d'attente, faute de pouvoir compter sur de nouveaux enseignants. Tel était le constat de Paul Malartre lors de sa conférence de presse de rentrée, le 27 septembre dernier.



© Y. Mariani

Nous sommes réjouis de la sérénité de la rentrée dans l'enseignement public et dans l'enseignement catholique. » Paul Malartre (notre photo) savait qu'il devrait répondre à des questions sur l'afflux ou non de jeunes filles voilées qui auraient cherché refuge dans des établissements catholiques. Mais sur ce sujet, nulle « révélation ». Pas le moindre « flux particulier d'élèves » à signaler.

De 20 000 à 50 000 élèves sont sur liste d'attente... Est-ce respecter le choix et la demande des familles ?

« Je salue la volonté de dialogue manifestée par les principaux de collège et les proviseurs de lycée du public, a tenu à souligner le secrétaire général de l'enseignement catholique. Si dans le domaine du religieux et de l'interculturel, rien n'est jamais gagné, nous pensons néanmoins que cette rentrée aura franchi un

pas dans le domaine de la compréhension mutuelle ! [...] Nous avons marqué notre solidarité avec l'enseignement public pour lutter contre ce qui a été la cause de la loi du 15 mars 2004 (non applicable aux établissements sous contrat) : le communautarisme et l'intolérance. C'est pourquoi nous avons invité tous nos établissements à préciser, dans leurs règlements intérieurs, ce qui est tolérable et ce qui ne l'est pas. Le dialogue n'empêche pas la vigilance et l'exigence. L'incompatibilité éventuelle d'une attitude avec le projet éducatif de l'établissement, et avec ses exigences, constitue une rupture du contrat moral passé entre les familles et l'établissement. »

Saturation

Cette année, les chiffres indiquent encore une augmentation : + 2 500 à 3 000 élèves (+ 13 000 en 2003, sans un poste supplémentaire). Avec des pointes au lycée (+ 0,81 %) et en primaire (+ 0,22 %) ainsi que dans l'enseignement agricole (+ 2 % en un an : un

accroissement qui exprime bien le besoin de formations courtes). « Habituellement le flux public-privé était à l'avantage du privé en collège et du public en lycée. Assisterions-nous à un rééquilibrage ? », s'est interrogé Paul Malartre. Nulle région (hormis le Limousin ou le Cher qui perdent respectivement 4,59 % et 4,84 % de leurs élèves pour cause de désertification du territoire) n'échappe à cette croissance. Elle est particulièrement forte dans les académies de Versailles, d'Aix-Marseille ou de Dijon et dans des départements comme le Gers (+ 3,70 %), les Ardennes (+ 2,71 %) ou la Meuse (+ 2,35 %). Par ailleurs, les internats font le plein.

« Saturation » : c'est le terme employé par Paul Malartre pour exprimer l'état de bien des établissements obligés d'augmenter les effectifs par classe, faute de pouvoir compter sur de nouveaux postes d'enseignants : « Il y a des seuils qui deviennent dangereux pour la qualité de notre enseignement », a-t-il souligné : plus de quarante-cinq élèves en classe de seconde, par exemple, à Perpignan. « Dans les Pyrénées-Orientales, on pourrait doubler les effectifs si on avait les postes et les locaux. De 20 000 à 50 000 élèves sont sur liste d'attente... Est-ce respecter le choix et la demande des familles, reconnus et garantis par la loi Debré ? »

Et en 2005 ?

« Nous avons de fortes inquiétudes pour la rentrée 2005, a encore expliqué Paul Malartre, quand nous lisons que selon l'application du barème de l'enseignement public nous gagnerions alors 138 postes en primaire mais que nous en perdrons 670 en secondaire ! Toute soustraction nous paraît un contresens par

rapport à ce qui s'est produit cette rentrée-ci. D'autant que nous n'avons aucune réserve et que tous nos postes sont devant élèves¹. Il va falloir discuter. Il faut envisager que le nombre de postes d'enseignants accordés par l'État à l'enseignement public et à l'enseignement privé sous contrat soit calculé en fonction du nombre réel d'élèves². Encore une fois, nous ne sommes pas là pour développer des parts de marché. Notre demande nous semble une demande d'équité qui respecte le choix des familles dont la Constitution garantit la liberté. »

D'autant plus que la suppression des emplois jeunes créés par Claude Allègre représenté pour l'enseignement catholique, qui en avait 3 000, « une perte sèche ». L'encadrement éducatif n'est en effet nullement pris en charge par l'État mais par les établissements eux-mêmes, donc par les familles.

Retraite des maîtres

Si les conditions de départ à la retraite sont les mêmes que dans l'enseignement public, il n'en va pas de même pour leur rémunération. Celle-ci est en effet inférieure de 20 % en moyenne pour les maîtres du privé, puisque ce ne sont pas les six derniers mois de salaire qui sont pris en compte dans les calculs (comme pour les fonctionnaires) mais les vingt-cinq dernières années (comme dans tout le secteur privé). En octobre 2002, le ministère avait accepté de mettre en place des groupes de travail sur cette question, qu'il s'engageait à régler avant l'été. Promesse non tenue. Depuis le coup de colère public de Paul Malartre, lors du dernier congrès de l'Unapel³, « nous avons, a-t-il dit, senti une nou-

velle volonté politique d'aboutir avant la fin 2004. La loi Debré a créé des maîtres contractuels de droit public, c'est un pilier auquel nous ne touchons pas. Nous demandons seulement une remise aux normes pour des agents publics non fonctionnaires qui ont les mêmes droits sociaux ! ». Un rapprochement qui devrait être progressif (sans effet rétroactif) selon un échéancier attendu, et dont la progression est actuellement négociée avec les syndicats. Autre éclaircissement espéré : la reconnaissance, par l'État, du fait que la situation d'agent public non fonctionnaire n'empêche pas l'établissement d'un contrat de travail de droit privé entre le maître et l'établissement.

Une bonne nouvelle : les conséquences – positives – de la loi de décentralisation du 13 août 2004 qui se traduiront par une circulaire interministérielle bientôt sur le bureau des préfets. Les dispositions concernent : la contribution des communes aux dépenses obligatoires des écoles privées sous contrat d'association pour les élèves non résidents ; la contribution des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) aux dépenses obligatoires des écoles privées sous contrat, là où un EPCI est compétent pour les écoles publiques ; la possibilité pour les collectivités territoriales, les EPCI et les caisses des écoles de faire bénéficier les élèves des établisse-

ments privés sous contrat, des mesures à caractère social.

Le grand débat et nos assises

Paul Malartre a tenu à saluer le travail de la commission Thélot, à laquelle ont d'ailleurs collaboré trois membres de l'enseignement catholique. Mais, a-t-il rappelé, « dès 2001, nos assises avaient, par anticipation, posé la question à tous nos établissements : comment penser l'école autrement ? Comment répondre à des besoins éducatifs nouveaux ? Et nous avons produit 57 propositions d'actions qui sont en œuvre dans de nombreux établissements ». Et de préciser : « Mais aujourd'hui, il ne suffit plus de répondre à la question : l'école, comment ? Il

faut se demander pour quoi et pour qui ? C'est ce que nous faisons au cours de notre deuxième phase d'assises qui devrait conduire les communautés éducatives à prendre des engagements en décembre prochain sur la reconnaissance et la place de chaque personne. L'enseignement catholique doit veiller à la cohérence entre ce qu'il dit et ce qu'il fait. »

■ OLIVIA VERDIER

1. Luc Ferry avait relevé que, dans le public, 3 000 postes d'enseignants n'étaient pas « devant » élèves.

2. Fondé sur le principe que le privé scolariserait 20 % des effectifs et le public 80 %, le premier se voit accorder 20 % des moyens donnés au second, même quand l'un gagne des élèves alors que l'autre en perd.

3. Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre.

Les médias mettent en valeur l'enseignement catholique

→ Dès la rentrée scolaire, de nombreux médias régionaux et nationaux ont tenu à présenter l'enseignement catholique avec rigueur. Parmi les différents articles qui ont rendu compte des raisons du choix des établissements catholiques par les parents, des initiatives mises en œuvre et des modes de fonctionnement, se sont glissées

quelques imprécisions ou erreurs. Plusieurs établissements nous ont notamment signalé qu'il convient de préciser les modes de calcul des scolarités, fondés sur les quotients familiaux, ou d'en rectifier les montants présentés. Tandis que d'autres nous ont fait valoir les aspects parcellaires de certains points d'enquête, particulièrement sur

l'Institut supérieur de pédagogie (ISP) de Paris. Ces remarques doivent inciter notre profession à toujours plus d'attention et de vérification des informations malgré des délais sans cesse plus courts pour leur traitement.

Plusieurs médias proposeront dans les semaines qui viennent, des sujets sur l'enseignement catholique. Nous tenons ici à

signaler le magazine du *Jour du Seigneur* du dimanche 31 octobre à 10 h 30, qui abordera en compagnie de Véronique Gass (vice-présidente de l'Unapel) et de Paul Malartre le thème suivant : « L'enseignement catholique - 3 terrains d'innovation en réponse à des attentes et des enjeux éducatifs ».

■ GDR

The screenshot shows the website for Librairie Saint Paul. At the top, there is a navigation menu with links for 'accueil', 'recherche', 'contact', and 'email'. Below this is a search bar with the text 'Moteur de recherche'. The main content area displays the website URL 'www.librairie-saintpaul.fr' and the name 'LIBRAIRIE SAINT-PAUL' with the address '(48 Rue du Four, 75006 PARIS)'. A message at the bottom states 'Le site ouvrira très prochainement ses portes date prévue: 20 octobre 2004'. On the left side, there is a vertical navigation menu with links for 'Accueil', 'Livres', 'CD', 'DVD', 'Vidéos', 'Cartes et affiches', 'Présentation', 'Liens', 'Animations', and 'Contact'. At the bottom left, there are links for 'Vous identifier', 'Créer un compte', and 'Mailing-list'.

@ Achetez vos livres sur internet @

À partir du 20 octobre 2004, la librairie Saint-Paul vous propose de commander en ligne, via son site internet :

- les livres chroniqués dans le magazine *Enseignement catholique actualités* et dans *ECA+* (rubrique « La bibliothèque d'ECA ») sur www.scolanet.org
- tout ouvrage de votre choix.

Sodexo Établissements d'Enseignement intervient au sein des établissements catholiques d'enseignement à travers la prise en charge de différentes formes de restauration, mais aussi et de plus en plus dans la prise en charge des services généraux.

Lorsque nous avons été sollicités par Monsieur Paul MALARTRE afin d'être Grand Partenaire des Assises de l'Enseignement catholique des 3 et 4 décembre 2004, Sodexo a évidemment répondu très positivement à cette demande, car nous pensons pouvoir accompagner l'Enseignement catholique, à la place qui est la nôtre.

En effet, le thème des Assises 2004:

“ Faire grandir la personne dans le monde d'aujourd'hui ”

nous incite à donner encore plus de sens à notre action, compte tenu de notre présence, au quotidien dans les établissements, au contact des jeunes, tout au long de la journée.

Avec le concours des chefs d'établissement, nous nous efforçons d'être à vos côtés pour faire vivre votre projet éducatif au travers de 4 engagements:

1. L'apprentissage de l'éducation au choix, en matière alimentaire.

Pour chaque catégorie de convives, nous proposons une offre alimentaire saine et équilibrée et nous revendiquons notre rôle d'acteur pédagogique en faveur de la nutrition avec notamment l'élaboration d'un programme de sensibilisation “ les Ateliers Fêtavi ” à la disposition des directeurs d'établissements et des enseignants.

2. Le respect, nous souhaitons valoriser le travail de nos équipes au contact des jeunes.

Ainsi par exemple, à chaque rentrée scolaire, nous faisons le tour de chaque classe pour présenter aux élèves les personnels de service, qui auront en charge le nettoyage de leurs locaux, afin qu'ils comprennent mieux leur rôle et leurs missions.

3. La reconnaissance individuelle de chaque jeune, en invitant nos équipes à créer le dialogue.

Cela passe par la formation des personnels pour que l'ensemble des élèves soit conseillé individuellement mais aussi reconnu plus comme un jeune adulte qu'un simple élève.

4. Le bien-être et la sécurité

Par exemple, la mise en place d'un système de monétique à badge pour les lycéens évite toute manipulation d'argent et facilite le contrôle des dépenses, c'est un axe majeur que nous nous efforçons de développer.

Dans le cadre de votre réflexion, nous vous proposons d'être aujourd'hui à vos côtés pour rendre encore plus concret l'action que nous menons:

- Tout d'abord lors des journées des 3 et 4 décembre 2004, de venir témoigner avec des exemples vécus sur des établissements.
- Ensuite, ces journées seront un point de départ afin d'élaborer ensemble des grandes orientations qui guideront nos actions sur les établissements catholiques d'enseignement.

Comme vous, je suis conscient que nous avons encore à progresser ensemble au quotidien pour atteindre votre objectif de “ Faire grandir la personne dans le monde d'aujourd'hui ”.

C'est pourquoi, je tiens à vous remercier de la confiance que vous nous témoignez en nous accueillant parmi vous, lors des Assises 2004 de l'Enseignement catholique.

L'information indispensable à tous les membres des communautés éducatives



Abonnez-vous!



MONTANTS DES ABONNEMENTS :

septembre 2004- juin 2005

Je souhaite m'abonner à *Enseignement catholique actualités*

x 45 € = x 38 € = x 33 € = x 28 € =

Ci-joint la somme de € en chèque bancaire à l'ordre de : AGICEC

Nom : Adresse :

..... Code postal : Ville :

bon à renvoyer accompagné de votre règlement, à : ECA, 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris CEDEX 05 - Tél. : 01 53 73 73 75 - Fax : 01 46 34 72 79

- De 3 à 9 abonnements : **38 €** par abonnement
- De 10 à 24 abonnements : **33 €** par abonnement
- À partir de 25 abonnements : **28 €** par abonnement